

Chavagne

Le journal municipal
Juillet 2022

Infos

n°76

LA VOIE DES RIVAGES



Dossier : Vallée de la Vilaine..... p 12-13

SOMMAIRE

Vie Municipale 3/6

Environnement
Urbanisme 7/10

Solidarités 10/11

Dossier du mois 12/13

Culture Sport
Loisirs 14/17

Enfance jeunesse 18/22

Infos Pratiques 23

Agenda 24

Directeur de la publication : René Bouillon

Directeur de la rédaction : Arnaud Boisivon

Comité participatif : Chantal Langouët,
Raymonde Legeay, Carole Legendre,
Catherine Dupont-Sherlaw, Denis Simon,
Malik Rabault, Katia Brulé, Stéphane
Richard.

Contact courriel : mairie@chavagne.fr

Maquette : service communication

Impression :

Imprimerie IPO Bruz : 02 99 52 60 23

Tirage à 2 200 exemplaires

N° ISSN : 1624-6950

SERVICE COMMUNICATION

communication@chavagne.fr

www.chavagne.fr



@ChavagneInfos35



ÉDITO

Dès 2014, nous vous avons associés aux études engagées sur la Vallée de la Vilaine, au sud de la métropole, de Rennes à Laillé.



À partir d'une "longue friche", consécutive à l'extraction de matériaux dans la vallée (sables, graviers ou roches utilisés pour la construction dans le bassin rennais, principalement à partir des années 1960), ces études visaient à comprendre comment des aménagements pouvaient permettre de transformer cette succession de carrières en un espace de loisirs et de tourisme.

Après cette séquence d'études pilotées par la Métropole - associant les Communes de Rennes, Vezin, Le Rheu, Chavagne, Bruz et Laillé - les premières réalisations opérationnelles ont démarré il y a 5 ans sur la séquence Nord, entre Cleunay et les étangs d'Apigné, sur Rennes.

Une "Voie des Rivages" comme alternative au halage

Une seconde séquence de travaux a débuté il y a deux ans sur la partie centrale du projet, entre Saint-Jacques et Bruz, puis sur la partie sud, à Laillé. Ces réalisations s'achèvent et vous ont déjà permis de découvrir plus facilement la vallée, tant en rive gauche qu'en rive droite, ou en s'éloignant du fleuve comme à Saint-Jacques et à Bruz.

À Chavagne, la Voie des Rivages, colonne vertébrale du projet, passe en rive droite de la Vilaine à Babelouse, longe celle-ci sur près de deux kilomètres, pour rejoindre Bruz à l'écluse de Cicé.

Les derniers aménagements menés entre Champcors et Babelouse ont plus particulièrement visé à intégrer cette Voie

des Rivages dans la voirie existante, les franchissements du Canal et des deux bras de la Vilaine, en combinant sécurité des déplacements et restauration de la qualité du paysage.

Le dossier du mois de ce journal vous présente plus en détail ces réalisations.

Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué au projet

Je tiens à remercier, très sincèrement, toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans ce projet, à Chavagne, et qui l'ont rendu possible, notamment au sein du Comité de Pilotage, dans la conduite des études et les accords trouvés sur les emprises foncières.

Sur notre commune, les travaux se poursuivent à présent sur la "Porte d'entrée" à la Voie des Rivages, entre le Pâtis-des-Friches et la Moustière, dans le cadre d'un plan guide d'aménagement travaillé depuis deux ans avec le Comité de pilotage et adopté par le Conseil municipal. Les travaux en cours, financés cette fois par la commune, consistent à proposer des solutions de stationnement de véhicules. D'autres aménagements sont prévus et nous aurons l'occasion de vous les présenter dans les prochains mois.

Très bel été sur les bords de la Vilaine et autour de ses étangs !

*André Crocq, Conseiller municipal
délégué au projet Vallée de la Vilaine*

STATIONNEMENT

Qui suis -je ?



- Un panneau de signalisation de type C1b, qui indique un lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée avec contrôle par disque.
- Une zone matérialisée (parking) qui vous accueille tous les dimanches et jours fériés, sans aucune contrainte d'horaire !

Le soir, de 19h00 à 9h00, du lundi au samedi, là encore je vous accueille sans contrainte particulière.

En contrepartie, du lundi au samedi de 9h à 19h, une fois garé, il faut soit déplacer votre véhicule après 2h00 de stationnement ou manipuler votre disque de stationnement toutes les 1h30.

Attention, en cas de non-respect de la limite de durée de stationnement, vous serez sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de 2^{ème} classe en matière d'arrêt et de stationnement.

Aujourd'hui à Chavagne, on peut me voir rue de la Croix Verte à l'école publique.

RAPPEL DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE STATIONNEMENT.

Le stationnement sur un trottoir est interdit aux automobilistes, quelles que soient les circonstances, à moins que la signalisation n'indique le contraire (par exemple, la matérialisation de l'emplacement de stationnement par marquage au sol).

Depuis juillet 2015, un automobiliste qui se gare ou s'arrête sur une bande, une piste cyclable, un passage pour piétons ou un trottoir peut encourir une amende dissuasive de 135 €, pour stationnement très gênant. Ce même montant sanctionne un stationnement sur une place réservée aux personnes handicapées.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le samedi 3 septembre pour cette journée de lancement de la prochaine année associative.

Le Forum des associations est l'occasion, pour tous les Chavagnais, de découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités associatives, culturelles, sportives et de loisirs qui participent au dynamisme de Chavagne. **Il ouvrira ses portes le samedi 4 septembre de 9h à 12h30 à la salle Saint-Exupéry.** Tous les bénévoles et responsables d'associations se feront un plaisir de vous renseigner et vous donneront, à n'en pas douter, envie de vous inscrire à une, voire plusieurs activités.



L'absence de signalisation interdisant de stationner sur le trottoir ne signifie en aucun cas que les automobilistes sont autorisés à y stationner.

Il est possible de se garer dans la rue si le règlement du lotissement l'autorise et si le stationnement ne gêne pas la circulation.

Un propriétaire riverain n'a pas de droit particulier sur le domaine public. Il n'a pas de droit prioritaire sur les autres automobilistes souhaitant stationner. Le domaine public, même celui se situant devant son domicile, n'est pas réservé.

Tout le monde peut se garer devant chez les autres, à la condition de ne pas se garer devant l'entrée de l'habitation, sur un trottoir et sur un stationnement interdit par le code de la route.

Le principe est tout de même que chacun doit stationner ses véhicules sur sa parcelle ou sur sa place de stationnement privée.

A noter que certaines places du domaine public, peuvent être réservées pour diverses raisons (Personnes à Mobilité Réduite, livraisons, ambulance, taxi, etc.), mais ces places sont alors matérialisées par un panneau et font l'objet d'un arrêté municipal. Elles font tout de même parties du domaine public.

NOUVEL HABITANT À CHAVAGNE ?

Vous avez emménagé à Chavagne après septembre 2021 ?

Nous vous invitons à vous inscrire à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chavagnais qui aura lieu le **samedi 3 septembre 2022 à 11h** dans le cadre du Forum des associations. À cette occasion, une sacoche vous sera remise. Elle contient de nombreuses informations sur votre ville, Chavagne et Rennes Métropole ainsi que des bons de réductions.

Inscription : 02 99 64 24 11 ou communication@chavagne.fr

APPEL À CANDIDATURE POUR LES COMITÉS

Depuis 2014, les comités consultatifs et comités de pilotage sont recomposés tous les deux ans, pour permettre à de nouveaux membres d'y participer.

9 comités consultatifs, correspondant aux différentes compétences de la Commune, et **2 comités de pilotage**, concernant les grands projets en cours, permettent aux élus, citoyens et techniciens de se concerter autour de différentes thématiques.

Ces comités, renouvelés tous les deux ans, sont force de proposition. Ils émettent des avis et formulent des propositions argumentées afin de permettre au Conseil municipal de délibérer en toute connaissance.

René Bouillon, Maire de Chavagne, est membre de droit de tous les comités consultatifs.



Comité Urbanisme

Responsable : Alborz NIKZAD

Missions : L'évolution, l'aménagement de notre cadre de vie, l'avenir de notre commune.

Comité Finances

Responsable : Thierry RENOUX

Missions : Le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et les budgets sont présentés, pour avis ainsi que l'évolution des subventions et participations, des tarifs communaux, des dotations de l'Etat et de la fiscalité.

Comité Solidarités - Action sociale - Logement - Santé - Emploi - Petite enfance - Handicap

Responsable : Liliane GRASLAND

Missions : Développer la solidarité locale ; promouvoir le lien social, l'intergénérationnalité et les actions d'inclusion des personnes en situation de handicap ; organiser le repas des aînés. Développer l'offre de logements séniors, et des personnes en situation de handicap ; suivi de l'attribution des logements sociaux ; suivi de l'accessibilité ; suivi des projets et actions portés par le CIAS ; suivi des actions Petite Enfance communale et intercommunale.

Comité Éducation Enfance et jeunesse

Responsable : Bruno TAKORIAN

Mission : Après l'élaboration du Projet Educatif de Territoire (PEDT), le comité Education-Enfance-Jeunesse a en charge le suivi de celui-ci, afin de veiller à la continuité éducative et à la cohérence des actions proposées sur le territoire communal.

Comité Communication

Responsable : Arnaud BOISIVON

Missions : Réfléchir à l'optimisation de la communication municipale et des différents supports, dont le site internet. Participer à la relecture du Journal d'informations municipal et de La Lettre.

Comité Vie associative - Culture - Manifestations festives

Responsable : Carole LEGENDRE

Missions : Préparation des événements culturels : Semaine sans télé, Fête de la Musique, les Z'arts d'été, Festi'Vilaine. Concertation sur les besoins dans le domaine de la culture et propositions d'amélioration. Recenser les besoins dans le domaine de la Vie Associative et du Sport, émettre des propositions. Aider à la préparation du Forum des Associations

Comité Participation Citoyenne

Responsable : Arnaud BOISIVON

Missions : Définir ensemble les différents aspects de la participation citoyenne et proposer des actions.

Comité Transition écologique

Responsable : Valérie EUN

Missions : faire vivre sur la commune les thématiques du développement durable et préparer les manifestations à dimension environnementale.

Comité Mobilité :

Responsable : Nicolas LE BERDER

Missions : Développer et améliorer les différents mode de déplacement (piétons, PMR (Personnes à Mobilité Réduite), vélos, bus et véhicules motorisés) en intra et extra-communal, tout en garantissant l'accessibilité, la sécurité de chacun et en diminuant l'impact sur l'environnement. Préparation de diverses animations en cours d'année (fête du vélo, semaine de la mobilité etc..)

Comité de pilotage Quartier de la Touche

Responsables : Alborz NIKZAD - Valérie EUN

Mission : Réfléchir et travailler avec des Chavagnais, des élus communaux, des techniciens, afin de créer un éco-quartier qui propose une diversité de logements pour accueillir différentes populations dans un environnement agréable.

Comité de Pilotage Vallée de Vilaine

Responsable : André CROCQ

Missions : Valoriser les atouts environnementaux de notre commune avec le projet "Vallée de la Vilaine". Installer une nouvelle économie liée au tourisme et aux loisirs sur Chavagne.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les participants doivent habiter ou travailler à Chavagne et avoir plus de 16 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs). Ils s'engagent pour 2 ans. Le nombre de participants est limité pour des raisons d'efficacité des réunions. Si les candidats sont trop nombreux, ils seront sélectionnés à partir de critères validés par le conseil municipal.

COMMENT ?

En envoyant sa candidature avant le 16 septembre 2022 :

- par courrier à M. le Maire, rue de l'Avenir, 35310 Chavagne,
 - ou par courriel à mairie@chavagne.fr,
- les informations suivantes :
- Nom Prénom Adresse Téléphone Courriel
 - Quel comité vous intéresse ? (s'il y en a plusieurs, indiquez un ordre de priorité.)
 - Que pensez-vous pouvoir apporter à ce(s) comité(s) ?

RESSOURCES HUMAINES

De nouveaux agents viennent d'intégrer le service administratif.

Depuis le 19 avril 2022, **Léandra Marasi** occupe le poste de Directrice Générale Adjointe des services à la mairie de Chavagne. Son poste prend en charge les ressources humaines, les finances et les affaires générales. Elle a suivi une formation Prémicol (Préparation aux missions des collectivités) auprès du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Léandra apprécie la taille et le dynamisme de la commune qui correspondent à ses attentes.

Une autre agent vient de rejoindre le service administratif de la mairie. Il s'agit de **Corinne Fargeas** qui, depuis le mois de mars, a intégré les ressources humaines et la comptabilité. Elle occupait, auparavant, le poste d'assistante aux ressources humaines à la mairie de Guer (56).



Léandra Marasi

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour du conseil du 2 mai 2022

INTERCOMMUNALITÉ

- ▶ Rennes Métropole – stratégie déchets 2030 et évolution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – présentation
- ▶ Rennes Métropole – pacte financier – refonte de la Dotation de Solidarité Communautaire – présentation
- ▶ Rennes Métropole – projet de charte métropolitaine de la participation citoyenne – point d'étape - présentation
- ▶ Rennes Métropole – chantier agriculture et alimentation durables - présentation de la démarche participative et partenariale

URBANISME

- ▶ Déclarations d'intention d'aliéner – information

FINANCES

- ▶ Budget primitif 2022 - notification des dotations de l'État – information
- ▶ Budget primitif 2022 – contrat logiciels informatique – bibliothèque – nouveau logiciel - information

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Dialogue social – Comité Social Territorial Local - création

Retrouvez les comptes rendus complets en mairie ou sur le site internet de la Commune.

PERMANENCES DES ÉLUS

René BOUILLON, Maire : sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la mairie
ou le 02 99 64 24 11.

Ordre du jour du conseil du 13 juin 2022

INTERCOMMUNALITÉ

- ▶ Troisième Plan de Protection de l'Atmosphère de Rennes Métropole 2022-2027 – avis de la commune
- ▶ Horaires extinction éclairage public – printemps été 2022 – information
- ▶ Rennes Métropole – entretien des bords de route – objectifs et enjeux - présentation

URBANISME

- ▶ Déclarations d'intention d'aliéner – information
- ▶ Zac de la Touche – quartier des Confluences – secteur sud-ouest – dénomination des noms de rues
- ▶ Travaux aile nord école élémentaire publique – point d'étape
- ▶ Travaux aile nord école élémentaire publique – installation et location de modulaires – choix de la société retenue - information
- ▶ Travaux aile nord école élémentaire publique – demande subvention auprès de la CAF d'Ille-et-Vilaine

FINANCES

- ▶ Facturation cantine scolaire – activités périscolaires et extrascolaire – évolution de la grille des quotients familiaux – 1^{er} septembre 2022
- ▶ Restaurant scolaire – tarifs municipaux 2022-2023
- ▶ Restaurant scolaire – convention tarification sociale des cantines scolaires – dispositif de l'État - cantine à 1€ - approbation
- ▶ Restaurant scolaire - tarifs des repas adultes 2022-2023
- ▶ Activités scolaires périscolaires et extrascolaires – tarifs municipaux basés sur les quotients familiaux 2022-2023
- ▶ Budget primitif 2022 - admission en non-valeur
- ▶ Budget 2022 – réalisation d'un emprunt de 300 000 € – compte rendu de délégation
- ▶ Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services
- ▶ Budget primitif 2022 – contrat logiciels informatique – mairie –externalisation des logiciels métiers auprès de la société Berger Levraut

SOLIDARITÉS

- ▶ Apras – dispositif sortir ! – bilan 2021 - présentation
- ▶ Apras – dispositif sortir ! – avenant à la convention
- ▶ Solidarité Ukraine – protection civile - bilan

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Indemnités pour le gardiennage des églises communales 2022 - maintien du montant fixé en 2021
- ▶ Recensement 2023 – nomination du coordonnateur communal
- ▶ Modalités de recrutement de vacataire - précisions
- ▶ Service technique - création d'un poste dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

- ▶ Pôle enfance – sortie vacances d'été - vote de tarifs

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Savez-vous qu'en Ile-et-Vilaine, comme partout en France, **85% des sapeurs-pompiers sont volontaires ?**

Qui sont les sapeurs-pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont 2800 en Ile-et-Vilaine répartis dans 87 centres d'incendie et de secours sur le département.

A quoi servent les sapeurs-pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont intégrés dans les différents centres d'incendie et de secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs-pompiers (secours à personne, incendie et opérations diverses) et sont amenés à intervenir pour apporter un secours de proximité auprès de la population locale.

En fonction de leurs disponibilités, les sapeurs-pompiers volontaires assurent des astreintes. Ils perçoivent pour cela des indemnités versées par le Service départemental d'incendie et de secours d'Ile-et-Vilaine (SDIS 35).

Le centre de secours de Mordelles a besoin de vous !

Plus d'une trentaine d'hommes et de femmes s'impliquent activement pour porter secours à la population à Mordelles. Si vous avez le bon profil, vous pouvez vous aussi contribuer à ce secours de proximité !



Je peux devenir sapeur-pompier volontaire si :

- J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres.
- Je peux me rendre disponible, notamment en semaine, pour porter secours.
- J'ai au moins 18 ans.
- J'aime l'action et j'ai une bonne condition physique.
- J'ai l'esprit d'équipe.

Si vous remplissez ces conditions, vous avez le bon profil pour devenir sapeur-pompier volontaire !

Pour plus d'infos, contactez le chef de centre au 02 99 87 65 21
ou rendez-vous sur www.sapeurs-pompiers35.fr

RÉSULTATS ÉLECTIONS

Résultats du second tour des législatives.

À Chavagne

Inscrits	3341	
Votants	1908	57,11%
Blancs	68	3,56%
Nuls	35	1,83%
Exprimés	1805	94,60%
Mickaël Bouloux	910	50,42%
Florian Bachelier	895	49,58%
Abstention		42,89%

Dans la 8^{ème} circonscription d'Ile-et-Vilaine

Inscrits	90997	
Votants	50 840	55,87%
Blancs	1491	1,64%
Nuls	597	0,66%
Exprimés	48 752	53,58%
Mickaël Bouloux	28 262	57,97%
Florian Bachelier	20 490	42,03%
Abstention	40 157	44,13%

COMMUNICATION

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

L'application permet de diffuser de l'information municipale en temps réel. Les utilisateurs inscrits gratuitement, reçoivent les notifications sur leur appareil mobile en direct, dès qu'une info est envoyée.

Comment l'installer ?

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.



Comment activer les notifications sur Panneau-Pocket ?

Il est possible d'avoir une commune en favori et recevoir ses notifications. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur la cloche pour l'activer. La cloche devient alors orange.

L'EAU POTABLE EST UN BIEN PRÉCIEUX, ÉCONOMISONS-LA !

En tant que consommateur d'eau, vous pouvez agir.

Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :

- Interdiction de laver les façades ou les toitures,
- Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles,
- Interdiction de remplir les piscines,
- Interdiction d'arroser les pelouses entre 8h et 20h, mais possibilité d'arroser raisonnablement le potager. Privilégiez la récupération d'eau de pluie.

Vous pouvez suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces, à appliquer dès aujourd'hui :

▶ Limiter votre douche entre 3 à 5 min par jour et ajuster au mieux le remplissage de la baignoire.

Si tous les 500 000 habitants du Bassin Rennais prenaient leur douche le temps de 2 chansons, on économiserait 5 piscines olympiques chaque jour.

▶ Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.

Si tous les 500 000 habitants du Bassin Rennais réduisaient de 2 minutes l'eau qui coule inutilement au robinet, on économiserait 600 camions citernes chaque jour.

▶ Faire tourner votre lave-linge et lave-vaisselle à plein.

Pensez à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...



De nombreuses communes se sont d'ailleurs engagées dans des diagnostics d'économies d'eau, issus du programme ECODO, pour réduire les consommations des bâtiments communaux : école, gymnase, WC...

Les plus gros consommateurs professionnels du territoire d'Eau du Bassin Rennais sont également accompagnés pour réduire leur consommation grâce à un partenariat avec la CCI, qui leur permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit et de subventions pour des travaux d'économies d'eau.

Pour des conseils pratiques rendez-vous sur :
www.eaudubassinrennais-collectivite.fr
 Contactez : contact@ebr-collectivite.fr

Pour recevoir des mousseurs, remplissez le formulaire :
www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/contact



ÉCO-PÂTURAGES

De nouveaux éco-pâturages à Chavagne !

Vous avez peut-être déjà repéré, près de l'école Sainte-Anne, de petits agneaux et leurs familles, installés dans le champ, récemment clôturé pour les accueillir.

Le site, précédemment le lieu des fouilles archéologiques, a repris son aspect champêtre et sera géré en éco-pâturage.

Ce site s'ajoute à la liste des espaces verts de la ville qui sont déjà entretenus de cette façon : les deux squares de part et d'autre de la rue de Turgé, autour du Pâtis des Friches, le bassin tampon des clôtures et de temps en temps la mare aux tritons en bas du quartier de la Touche.

En projet, en partenariat avec Rennes Métropole, le bassin tampon ou « étang » des Fontenelles qui pourrait être clôturé et accueillir moutons et/ou chèvres.

L'intérêt est une gestion de ces espaces décarbonés et d'amener de la vie au cœur des villes.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Adresse des travaux	Nature des projets
1 rue de la Croix Verte	Extension d'un laboratoire de préparation après démolition d'un préfabriqué
La Chenais	Réhabilitation d'une longère existante avec changement de destination
16 rue du Champ Fleuri	Construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

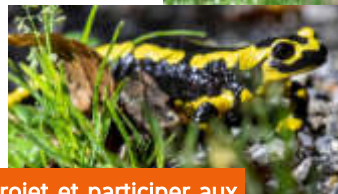
Adresse des travaux	Nature des projets
4 rue de Molène	Modification des menuiseries
La Barette	Exploitation de peupliers à maturité
16 rue du Parc	Modification d'une ouverture
11 rue du Chemin Vert	Modification d'une clôture séparative
9 rue d'Houat	Ravalement de façade
26 rue du Parc	Remplacement des menuiseries
18 Chemin de la Croix Blanche	Ravalement de façade
10 allée de la Prée	Création d'une ouverture
3 rue du Parc	Création d'une ouverture et d'un escalier + Isolation par l'extérieur
3 avenue de la Mairie	Changement des menuiseries

BIODIVERSITÉ

Le bois de la Sillandais : lieu d'apprentissage de la biodiversité et de participation citoyenne.

La proposition chavagnaise a remporté l'appel à projets de la fondation Breizh Biodiv "Biodiversité et Forêts". Issu des envies exprimées en comité transition écologie et mobilités par les citoyens et élus, ce projet a pour ambition d'aménager un sentier pédagogique pour sensibiliser la population à la biodiversité dans le bois de la Sillandais, classé MNIE (Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique). Il se veut participatif en intégrant des actions de participation citoyenne à travers des "chantiers nature". Il est prévu que les écoles, la jeunesse et l'enfance puissent jouer un rôle actif à travers la création d'une aire terrestre éducative.

Ce projet, qui va s'étaler sur les trois prochaines années, débutera par un renforcement des données naturalistes en s'appuyant sur un diagnostic faune/flore mis à jour.



Si dès maintenant vous souhaitez être informés de l'avancée du projet et participer aux actions citoyennes, n'hésitez pas à vous faire connaître sur biodiversité@chavagne.fr.

MOBILITÉS

La mise en service de la ligne b du métro de Rennes aura lieu le 20 septembre 2022

La mise en service de la deuxième ligne du métro de Rennes Métropole, la ligne b, interviendra le mardi 20 septembre. Atout majeur de l'évolution du réseau de transport en commun de la métropole de Rennes, l'ouverture de la ligne b marque une étape clef dans le déploiement de solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle et dans la transition écologique du territoire.

21 rames seront alors déployées. 100 000 voyages sont attendus chaque jour sur cette nouvelle ligne permettant d'éviter plus de 50 000 déplacements automobiles quotidiens dans la métropole.

Le coût global de la ligne b s'élève à 1.342 milliards d'euros. Sa construction fait partie des rares chantiers d'infrastructures de plus d'un milliard d'euros dont le coût à la livraison respecte l'enveloppe initiale.

Le Cityval : une première mondiale à Rennes

Le Cityval, qui circulera sur la ligne b, représente la toute dernière génération de métro automatique. Conçu par Siemens, il est plus spacieux que le Val, en exploitation sur la ligne a. Il est également plus facilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Doté de larges portes, il permet de circuler d'une rame à l'autre et d'optimiser ainsi les flux de voyageurs. Le Cityval est entièrement vitré et dispose d'un système d'affichage digital d'informations en temps réel.

Une nouvelle offre de services

Rennes Métropole met en œuvre une politique publique des mobilités cohérente où les différents modes de déplacements



sont pensés en complémentarité, afin de proposer aux habitants du territoire des possibilités de déplacement alternatives à la voiture individuelle.

L'ouverture de la ligne b s'accompagne de :

- L'ouverture des 3 parcs-relais : Saint-Jacques Gaîté, Les Gayeulles dès le 20 septembre et Cesson ViaSilva (ce dernier d'abord en fonctionnement temporaire puis en pleine capacité début 2023), pour un total de 2000 places de stationnement.
- Le redéploiement de plus d'un million de kilomètres, vers les communes de la métropole, des lignes de bus du réseau Star, permettant d'améliorer les fréquences ainsi que l'amplitude horaire. Il sera effectif pour les vacances d'automne 2022.

VISITE CONSEIL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La municipalité souhaite s'engager dans une démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris portée par le comité départemental d'Ille-et-Vilaine.

Après une journée d'information à Maen Roch, l'adjointe à la Transition écologique, Valérie Eun et le nouveau responsable espaces verts communal, Stéphane Tanguy, ont demandé une visite conseil du CNVFF pour bénéficier de conseils de gestion et d'aménagement des espaces verts bien en amont de la candidature.



À la suite d'un entretien en mairie, la visite a eu lieu mardi 10 mai, sous un beau soleil de printemps, en présence de 3 professionnels à la retraite, membres du jury, notamment le vice-président des jardiniers brétiliens. Le groupe a visité les sites phares de la commune : espace Chateaubriand, place de la mairie, église et parvis, place Noël Dupont, place de l'Étoile en empruntant les venelles buissonnières les plus fréquentées.

En points forts, la commune bénéficie d'un patrimoine arboré intéressant, sans coupes trop dures et un large réseau de voies douces, notamment les venelles. Leur fleurissement, plus précisément, en pieds de mur sera un point important à améliorer. La municipalité prévoit à l'automne ou en début de printemps une opération généralisée de fleurissement de pieds de murs. Dès maintenant, vous pouvez récolter vos graines de



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

coquelicot, pavots de Californie, nigelles, érigéron et autres espèces qui se plaisent dans ces écosystèmes réduits. D'autre part, la mort de plusieurs arbres place de l'Étoile est aussi un signe inquiétant, éventuellement de sécheresses passées. Un diagnostic pourra déterminer les causes et la sécurité veut qu'on les abatte dans un délai assez court. Un travail sur les espèces adaptées sera à prévoir pour leur remplacement. Enfin, le cimetière du centre bourg demande à voir ses haies abaissées ou remplacées et ses espaces végétalisés petit à petit.



Ce travail sera à mener au cours des prochaines années par les services techniques en lien avec les citoyens et les écoles. Ces méthodes vertueuses ont aussi pour objectif de limiter les interventions et de ne pas demander trop de main d'œuvre. Ce label a évolué avec son époque en intégrant des critères écologiques au sens large. Les actions en faveur de l'économie d'eau et la biodiversité, par exemple, sont des critères regardés.

AIDES À LA RÉNOVATION

Rennes Métropole met en place sur l'ensemble de son territoire un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour aider les propriétaires de maison individuelle à rénover leur habitation.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires de maisons individuelles occupants ou bailleurs éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat sous conditions de ressources et habitant un logement construit il y a plus de 15 ans.

Pour quels travaux ?

- Travaux d'économie d'énergie.
- Adaptation à la perte d'autonomie.

- Réhabilitation d'un logement pour le louer.

Pour mieux vous informer sur les aides financières possibles, un conseiller du CDHAT tiendra une permanence à la mairie de Mordelles le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h.



Renseignements également possibles au 02 99 28 46 50 du lundi au vendredi ou à l'adresse suivante : pigrennesmetropole@cdhat.fr

SIGNALER UNE ANOMALIE DANS UNE RUE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, l'éclairage public, l'assainissement ou les eaux pluviales, dans toutes les communes de la métropole, un guichet numérique est en ligne.

Que signaler ?

Le guichet numérique sert à signaler les dysfonctionnements du quotidien, sur et sous la chaussée :

- un trou dans la chaussée,
- un éclairage défectueux,
- un engorgement d'égouts,
- un problème d'assainissement.

A qui s'adresser ?

Si vous habitez Rennes Métropole, vous pouvez signaler un incident avec le formulaire en ligne.

Ce formulaire vous garantit une traçabilité de votre demande. Un numéro de ticket vous est fourni lors du signalement qui sera transmis au service adéquat.

<https://metropole.rennes.fr/signaler-une-anomalie-dans-une-rue-de-la-metropole>

Délai d'intervention

La réparation sous 5 jours vaut réponse. Si le délai d'intervention est supérieur à 5 jours ou si la demande nécessite une étude ou une validation préalable, le demandeur est informé du suivi de sa demande.



Pour le délai d'intervention, plusieurs cas de figure :

- Mise en sécurité : prise en charge immédiate.
- Dépannage : lampe grillée, bouchage de nids de poule ou réparation ponctuelle : prise en charge sous 5 jours.
- Travaux : planification en fonction des délais de préparation ou de livraison, de la saisonnalité, et des budgets.

DON DU SANG



Donnez votre sang le mercredi 3 août.

Une collecte se tiendra à la salle de l'Entre 2 Rives de 10h à 16h30. Il faut prendre rendez-vous sur le site de l'EFS : <https://dondesang.efs.sante.fr>

L'Amicale des donneurs de sang est en sommeil. Pour la faire vivre, nous recherchons des bénévoles.

Si vous êtes intéressés : mairie@chavagne.fr à l'attention de M. Arnaud Boisivon.

ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

Rapprocher le numérique du quotidien des Français.

Vous, habitants de la Métropole, avez besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques ? Naviguer sur Internet ? Gérer vos courriels ? Installer une application ? Stocker vos contenus numériques ? Vous souhaitez connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte ?

À compter du mois de juillet, un conseiller numérique pourra vous proposer des ateliers d'accompagnement au numérique sur rendez-vous.



Contactez la mairie pour connaître les disponibilités au 02 99 64 24 11 ou mairie@chavagne.fr pour la prise de rendez-vous.

Rozenn Castellier, chargée de projet à l'accompagnement au numérique est à votre disposition pour tout complément d'informations.

Contact : r.castellier@rennesmetropole.fr ou 06 68 61 28 69.

PLAN CANICULE

Le Plan Canicule est activé chaque année et couvre la période du 1er juin au 15 septembre.

Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées, afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleur.

Dans ce cadre, le maire est dans l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans, handicapées et/ou vulnérables, fragiles, isolées vivant à domicile.

Le recensement est facultatif et volontaire. Il peut se faire par la personne elle-même, par son représentant ou après accord de la

personne concernée, par un tiers (médecin, service ou personne intervenante voire même un voisin).

La collectivité se propose ensuite de contacter la personne régulièrement dans la période de fortes chaleurs pour s'assurer de l'état de santé de celle-ci, et recevoir la visite d'un bénévole.

Par ailleurs, les habitants de Chavagne qui accepteraient en cas de déclenchement du plan canicule, de rendre visite dans leur quartier à des personnes isolées (âgées notamment ou vulnérables) afin de leur donner des consignes de protection à la chaleur sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Ces personnes en fonction des disponibilités qu'elles auront communiquées, seront contactées par les services de la Mairie, en cas de canicule. La commune de Chavagne vous remercie par avance de votre collaboration et de votre solidarité.



Un registre est ouvert à la Mairie. Vous pouvez si vous le désirez, vous y inscrire au 02 99 64 24 11 ou par mail : mairie@chavagne.fr ou en ligne sur le site internet de la commune.

MAISON HÉLÉNA

Le 21 juin, jour de l'été et date officielle de la fête de la musique, un trio de musiciens s'est produit à la Maison Helena.

Chanson française et musique traditionnelle du monde étaient au programme.

Quelques personnes du Club de l'Amitié s'étaient jointes aux résidents pour ce moment musical et convivial. Un goûter a clôturé cet évènement et permis un échange fort sympathique.



REPAS DES AINÉS

Rendez-vous le 1^{er} octobre !

Après une parenthèse de deux années en lien avec la crise sanitaire, le repas des aînés est programmé cette année le samedi 1^{er} octobre 2022.

Nous souhaitons que ce changement de date permettra d'organiser ce temps festif et convivial.

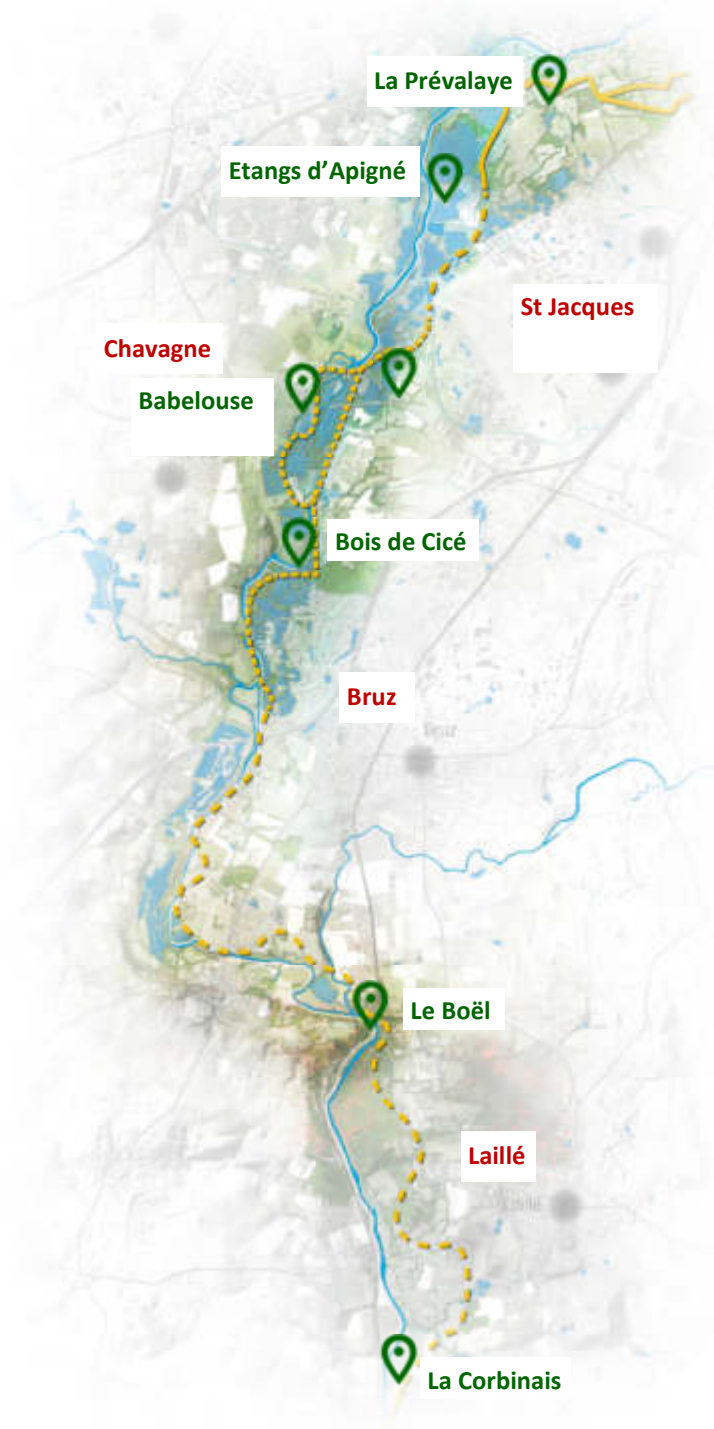
Les personnes de plus de 74 ans seront invitées.





LA VALLÉE DE LA VILAINE S'OFFRE AU PUBLIC

À Chavagne, comme à Bruz et Saint-Jacques, les derniers aménagements livrés permettent de découvrir ou redécouvrir le fleuve et sa vallée, de Rennes à Laillé.



Imaginé il y a près de 10 ans, ce vaste projet d'aménagement au sud de notre Métropole, révèle à présent ses dimensions et ses atouts.

L'une des réalisations attendues consistait à créer des alternatives au halage aussi souvent que possible. Ce nouveau tracé, dénommé la Voie des Rivages, constitue la colonne vertébrale du projet. Elle a été entièrement financée par Rennes Métropole.

Cette nouvelle voie part de la Prévalaye à Rennes, file vers la Pérelle sur Saint-Jacques, traverse la Vilaine à Champcors puis arrive à Chavagne par Babelouse.

Elle longe ensuite le bras secondaire de la Vilaine pour atteindre l'étang de Babelouse, puis La Moustière en franchissant le second bras grâce à la nouvelle passerelle.

La Voie des Rivages rejoint ensuite Bruz à l'écluse de Cicé via la passerelle sur la Vilaine déjà créée entre nos deux communes. Une signalétique spécifique va venir compléter ces réalisations.



La passerelle enjambe le bras mort de la Vilaine.



Le chemin piéton depuis la passerelle.



Un ponton au-dessus de l'Étang de Babelouse.



Des structures de jeux pour les enfants.



Des tables de pique-nique.



Des « bains de soleil » sur le chemin de halage.



Un kiosque au bord de la Vilaine.

De nouveaux aménagements en projet.

Pour accompagner cette réalisation de la Voie des Rivages, de nouveaux aménagements sont prévus.

À Champcors, un projet porté par la Région Bretagne consiste à assurer la continuité du halage en passant sous la voirie. Cette nouvelle traversée viendra **sécuriser les déplacements piétons et cyclables** sur ce secteur. Les premiers travaux viennent de débuter pour proposer des solutions de stationnement de véhicules.

D'autres travaux viendront compléter ces premières réalisations : **amélioration de la gestion des eaux pluviales, aménagements paysagers et offres de services au Pâtis-des-Friches**, notamment.

Un **circuit de randonnée** est également à l'étude permettant de réaliser une boucle complète depuis le Pâtis-des-Friches en empruntant les deux passerelles et le contre-halage sur Bruz....

À Chavagne, au Pâtis-des-Friches, un **plan guide d'aménagement global**, depuis la rue de l'Avenir jusqu'à la Vilaine, a été validé par le Conseil municipal après plusieurs séances de travail du Comité de pilotage.



Des aménagements seront réalisés au Pâtis des Friches

USCC RANDONNÉE

" Entre terre & mer pour les Pelous de Veyettes "

Pour ce week-end de Pentecôte, les Pelous de Veyettes avaient choisi de se dépayser en terre Costarmoricaine. Pour ce groupe de marcheuses et de marcheurs motivés, le programme dans ces endroits vallonnés fut, pour le moins que l'on puisse dire, à la hauteur.

Paimpol depuis l'abbaye de Beauport vers les pointes de Guiben et de Kernazic offrant des panoramas ainsi qu'une campagne exceptionnelle ont comblé les amoureux de nature.

Succédant au beau il ne pouvait y avoir que du sublime en parlant de Bréhat, le mot n'est pas trop fort. Une première exploration autour de l'île par voie maritime permit d'apprécier sa beauté mais aussi son accès difficile, celle-ci étant sertie de multiples écueils. Avec autant de protections, l'île constitue, elle-même, un joyau dans son écrin. Lézardieux entre Trieux et campagne permettant un passage dans le domaine du château de la Roche-Jagu situé sur la commune de Ploëzal (rive gauche du Trieux) datant du début du 15^{ème} siècle et niché au beau milieu d'un parc très arboré sur un espace de 30 hectares abritant pas moins de 350 variétés de camélias. Au terme de ces trois journées très denses en activités mais aussi en échanges, un ultime verre de l'amitié proposé par les organisateurs dont on peut saluer la réussite de ce temps fort, chacun reprit le chemin du retour le cœur léger et les pieds un peu lourds.



AZARCOM

Vide-greniers.

L'association organise un vide-greniers le **dimanche 4 septembre 2022** dans le centre bourg,

- ouvert à tous,
- installation à partir de 6h,
- le prix est de 5 € les 2 m,
- restauration et buvette sur place,
- animation toute la journée (manège, etc..).



MARCHÉ DE NOËL : APPEL À CANDIDATURE DES EXPOSANTS.

L'association envisage l'organisation d'un marché de Noël les 10 et 11 décembre 2022 à la salle de l'Entre 2 Rives. Pour peaufiner ce projet, elle souhaite dans un premier temps recenser les personnes intéressées pour exposer. Vous êtes artisans, amateur ou professionnel, vous souhaitez exposer et vendre vos créations, n'hésitez pas à contacter Gilles Carbon pour plus amples informations au **06 62 66 91 50** ou par mail : gilles;carbon@orange.fr

VÉLO CLUB CHAVAGNAIS

Résultats de la 2^{ème} épreuve du Challenge de la Flume et du Meu (Trophée Marcel Blot) organisé le 15 mai à Chavagne.

La 26^{ème} édition des courses cyclistes s'est déroulée le dimanche 15 mai sous un soleil de plomb et avec un public très nombreux.

La 1^{ère} course, 44 minimes prenaient le départ pour 6 tours du circuit de 5.100 km c'est Henry Gabin Rivoal (AS Romillé) avec un temps record qui termine 1^{er}.

Ensuite, 74 cadets prenaient le départ pour 10 tours. La victoire est revenue à Gabin Gicquel (Vélo Taupont).

Puis les seniors et juniors clôturaient cette journée avec 84 inscrits qui prenaient le départ, pour 20 tours de circuit. La course s'animait au fil des tours devant un public très nombreux venu encourager tous les coureurs tout au long du parcours. C'est Ewen Danion du (Dynamic Club de Quédillac) qui remporte cette épreuve.

Le 1^{er} chavagnais du VCC, Hugo Fréard, termine 30^{ème}.

Lors du pot d'amitié qui clôturait cette journée, René Bouillon, Maire de Chavagne, la présidente du VCC, Marie-Thérèse Le Roux et Pascale Le Masson, Déléguée aux sports, ont salué le courage des coureurs et remercié les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ces épreuves.



Contact : Marie-Thérèse Le Roux,
02 99 64 23 30.

USC CHAVAGNE PÉTANQUE

Retour sur le Challenge interne du samedi 28 mai.

Une belle journée bien remplie autant par la compétition amicale que par les bons moments passés ensemble !

Ce concours interne se déroulait sur la journée avec 5 parties disputées (2, le matin et 3, l'après-midi). À l'issue de cette confrontation amicale, un beau podium : Louis Anger (1^{er}, 5 parties gagnées, + 45 au boule-avérage), Bruno Guennoc (2^{ème}, 4 parties, + 27) et Jean-Yves Lasbleiz (3^{ème}, 4 parties, + 25). Un grand merci aux adhérents et bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette journée !

Prochains évènements à La Sillandais :

Compétitions officielles :

- Samedi 2 juillet ou dimanche 3 juillet : 3^{ème} tour Coupe Promotion Open
- Dimanche 11 septembre : CDC (championnat des clubs) OPEN
- Mardi 27 septembre : concours vétérans (4 parties)

Compétitions (challenges) internes :

- Samedi 10 septembre (4 parties)
- Samedi 1^{er} octobre (4 parties)

Début novembre : assemblée générale de la section pétanque.

Vous connaissez ce sport mais vous ne le pratiquez pas, vous n'osez pas mais vous avez envie ... alors n'hésitez pas ! Venez partager ce moment de convivialité avec nous. Bonne humeur assurée ! Vous pouvez toujours nous rejoindre à La Sillandais aux horaires d'entraînements : le lundi, le jeudi ou le samedi à partir de 14h. Vous serez les bienvenus !



Plus d'infos : www.chavagne-petanque.org André Guyot 06 81 18 80 76

LA CHAVANAISE

Les Spots à l'affiche du prochain concert.

La Chavanaise vous souhaite de belles vacances ensoleillées et vous donne RDV pour son prochain concert **le samedi 8 octobre 20h30 à la salle de l'Entre 2 Rives.**

Nous vous proposons de venir découvrir " Les Spots " groupe rennais composé de musiciens issus d'horizons différents, mettant leurs expériences au service de l'âge d'or du rock des années 50. Au menu musical, outre l'incontournable Elvis, des grands standards tels que Heartbreak Hotel, My Baby Left Me, ou moins connu, Mystery Train.



Renseignements et réservations : lachavanaise@neuf.fr - 06 89 74 66 57

LA NUIT DES ÉTOILES

La nuit des étoiles se déroulera le vendredi 5 août à partir de 20h30 sur le parking de l'étang de la Sillandais.

Ce sera l'occasion pour l'association Cassiopée Astronomie, de présenter un télescope à visuel assisté, une nouveauté dans le monde de l'astronomie.

Durant cette soirée, il sera possible d'observer la Lune en croissant en début de nuit, puis les planètes Saturne et Jupiter vers 23h. La planète Mars apparaîtra vers 1h du matin pour les plus courageux.

Les constellations d'été comme Le Cygne, La Lyre, Le Sagittaire seront visibles ainsi que quelques étoiles filantes. Des diaporamas seront présentés, le tout dans une ambiance musicale.

Gratuit et ouvert à tous.



Contact : cassiopee.astro.bruz.chavagne@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année en cours va bientôt se terminer et il faut déjà penser à la prochaine !

La reprise des cours se fera le 6 septembre aux lieux et horaires habituels, sauf pour les cours de Gym 3 pommes qui auront lieu le mardi de 17h15 à 18h et ceux de Gym Multi-activités qui auront lieu le mardi de 17h à 18h pour les 6/7 ans et de 18h à 19h pour les 8/11 ans. Romain Cheveux, l'animateur actuel, nous quitte et sera remplacé par Arnaud Louaisil qui intervient déjà depuis septembre 2021 pour les cours de Gym Dynamique adultes.

Le Forum des Associations aura lieu le 3 septembre et les inscriptions pourront se faire ce jour-là ou même dès maintenant si vous le désirez en envoyant un message à gvchavagne@gmail.com

En attendant, bonne fin d'année sportive et bonnes vacances !



BIBLIOTHÈQUE

Les infos pratiques pour l'été.

Pour vous rendre la vie facile, la bibliothèque vous proposera plusieurs services pendant l'été.

Les horaires d'ouverture pendant les mois de juillet et août 2022 seront identiques au reste de l'année :

- Lundi : 15h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h et 15h30-18h30
- Vendredi : 15h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30



Pour emmener des livres en vacances avec vous, rien de plus simple : prévenez-nous à l'accueil et nous prolongeons votre durée d'emprunt d'autant que nécessaire.

Pendant les grandes vacances d'été, le nombre d'emprunts est doublé : 2 fois plus le temps de lire donc 2 fois plus à lire !

Pour vous aider à choisir vos lectures, Katia et Alexandra seront ravies de pouvoir vous conseiller ! N'hésitez pas à nous demander une aide personnalisée lors de votre prochaine visite.

L'équipe de la bibliothèque partira en congés au mois d'août, donc votre bibliothèque **fermera du samedi 30 juillet au lundi 22 août 2022.**

L'ÉTÉ ET SES ATELIERS CRÉATIFS

En juillet, la bibliothèque vous propose un atelier animé par Marion Dain, dans le cadre de son exposition « À pleines mains ».

Rendez-vous le jeudi 21 juillet, de 19h à 22h, Marion Dain partagera ses connaissances avec vous lors d'un atelier COUTURE de jeux sensoriels. Cet atelier sera l'occasion idéale de découvrir la pédagogie Montessori tout en s'initiant à la couture à la machine. Pour ados et adultes, 10 places sur réservation uniquement, gratuit.

Inscription au 02 99 64 25 18 ou bibliotheque@chavagne.fr



UN NOUVEAU LOGICIEL POUR LA RENTRÉE

La bibliothèque rouvrira ses portes le lundi 22 août jusqu'au vendredi 26 août, pour une semaine seulement car ensuite nous préparons l'arrivée d'un nouveau logiciel tout beau tout neuf !

Nous devons inventorier tous les documents de la bibliothèque, transmettre toutes les données et se former à l'utilisation du nouveau logiciel.

Voilà pourquoi la bibliothèque FERMERA EXCEPTIONNELLEMENT du lundi 29 août 2022 au samedi 10 septembre 2022 inclus.

Réouverture le lundi 12 septembre avec de nouveaux services numériques.

UN TÉMOIGNAGE SUR L'UNIVERS CARCÉRAL PUBLIÉ PAR UNE CHAVAGNAISE

"*Au cœur de la prison des femmes, ma vie de surveillante*" écrit par Marie-Annick Horel, Chavagnaise, est désormais disponible à la bibliothèque municipale.

Jamais l'univers carcéral féminin n'avait été dévoilé de si près. Surveillante au Centre pénitentiaire de Rennes, le seul en France exclusivement réservé aux femmes, Marie-Annick Horel nous raconte 37 années de terrain, la confrontation avec la violence permanente mais aussi son immense fierté d'exercer ce métier. Elle dessine des portraits poignants : de rares femmes parviennent à s'en sortir, d'autres récidivent ou désespèrent. Avec sa parole franche et vraie, Marie-Annick Horel livre un témoignage inédit sur la réalité d'un métier dévalorisé, encore tabou. Elle dénonce le manque de moyens et de formation d'une profession invisible et fait des propositions pour améliorer la réinsertion des condamnées.



ANIMATION LECTURE " PARTIR EN LIVRE 2022 "

Dans le cadre de "Partir en livre 2022", la bibliothèque proposera **vendredi 26 août, à 15h30**, un rendez-vous aux enfants et aux familles pour une animation lecture « Des mots dans l'guidon ».

Une comédienne (Olivia Le Divelec) et un auteur-illustrateur jeunesse (Christos) viendront en vélo à Chavagne pour lire des histoires avec la bouche, avec les mains et partager des ateliers (un atelier Langue des Signes Française et un atelier avec l'illustrateur jeunesse).

Lecture : 35 min à partir de 3 ans et ateliers 45 min à partir de 6 ans.

Inscription au 02 99 64 25 18 ou bibliotheque@chavagne.fr



Renseignements au 02 99 64 25 18 ou bibliotheque@chavagne.fr
 Pour suivre les actualités de la bibliothèque :
www.facebook.com/bibliothequechavagne

LES Z'ARTS D'ÉTÉ

Ne manquez pas la randonnée contée du 23 juillet !

Jean-Yves Bardoul est à la fois musicien, auteur, compositeur, inventeur... Qu'il tienne un violon, une feuille de lierre, un bidon, une carotte ou une cocotte-minute, quoi qu'il se passe et qu'il puisse arriver, il saura le faire vibrer, jouer et chanter !

Sur un circuit de 1,5 km autour de l'étang de Babelouse, le conteur vous emmènera à la découverte de l'environnement sonore, des chants d'oiseaux et des végétaux. Cette balade sera ponctuée d'arrêts où se mêlent contes, fabrication et utilisation des matériaux !



RDV : samedi 23 juillet à 17h au Pâtis des Fiches (étang de Babelouse). Gratuit. Durée : 2h. Plus d'infos : 02 99 64 25 18

CONCERT

Loucanta se produira le samedi 27 août à 19h, place Noël Dupont.

Amoureux du Brésil et de sa culture musicale, Azilis Esnault (Chant), Romain Salmon (Guitare), Edouard Ravelomanantsoa (piano), Basile Guéguen (batterie) et Basile Tvauden (contrebasse) vous feront voyager de l'autre côté de l'océan.

De la bossa-nova à la samba canção, en passant par le choro, ils vous proposeront un répertoire aux rythmes syncopés, colorés, parsemés de moments de pure émotion en interprétant avec générosité des compositions de Tom Jobim, Chico Buarque, Guinga, Djavan...

Un concert gratuit qui promet d'être haut en couleurs et de vous donner le sourire !



ÉCONOMIE 

UN NOUVEAU POISSONNIER LE VENDREDI

La société « Auvray Poissons » a pris le relai de « Finistère Marée » depuis le début du printemps.

Tous les vendredis de 7h30 à 12h45, Jean-François Auvray et son épouse vous accueillent place de l'Église.

Ils vous proposent tout un étalage de poissons, crustacés et coquillages en provenance directe d'Erquy, La Turballe et du Finistère. Il a d'ailleurs repris les mêmes fournisseurs que son prédécesseur.

Ses produits sont 100% bretons !

Pour vos commandes, Vous pouvez contacter le 06 83 11 58 33 au moins 24h à l'avance.



De droite à gauche : Jean François Auvray et son épouse avec Patrice Ruppin (Finistère Marée)

ECOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

5 mai 2022

Alors on danse !...

Toute l'école a enfin pu profiter d'un vrai moment convivial. Nous nous sommes tous retrouvés dans la salle St-Exupéry où chacun a pu montrer le résultat des apprentissages des danses bretonnes, au son des instruments de 2 animateurs de l'association « les pieds dans l'bal ». Un beau succès.



6 mai 2022

Rêves de mer, alors on chante...

C'est dans la salle de l'Entre 2 Rives que nos apprentis chanteurs ont pu fièrement présenter aux familles, venues nombreuses, les chants appris toute l'année dans le cadre de notre projet "Rêves de Mer". Guidé par notre intervenant de la Flume Jean-Michel, chacun s'est appliqué à chanter de sa plus belle voix.

28 avril

Une reconnaissance : la labellisation E3D.

Lors d'une cérémonie officielle en présence de Mme Hervé-Schutters, Inspectrice de l'Education Nationale, de M. Bouillon, le maire de Chavagne et de M. Bars, Conseiller pédagogique, l'école s'est vue remettre le diplôme de labellisation E3D. C'est une marque de reconnaissance envers l'engagement de l'école dans le développement durable depuis plusieurs années au travers des projets allant de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des projets autour du jardin pédagogique ou plus récemment notre engagement dans le projet communal « Un idéal, des idées eaux ».



Inscription en élémentaire (CP au CM2)

Merci de prendre contact auprès de Mme Leroy, la directrice, de préférence par mail : ecole.0350192U@ac-rennes.fr

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Vive l'USEP à l'école publique !



Durant cette dernière période, les projets à l'école maternelle publique s'accélérent, impulsés par l'adhésion de l'école à l'USEP (Union sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Les élèves ont ainsi pu randonner aux étangs d'Apigné, dans le cadre d'une randonnée orientation, ainsi qu'à la Vallée du Canut à Lassy où la découverte de la faune et la flore était au rendez-vous.



D'autres initiatives :

- **Le Bal breton** pour lequel les élèves s'exercent actuellement sur différentes danses traditionnelles bretonnes. Fin juin, l'école a eu le plaisir d'accueillir des musiciens pour accompagner et faire danser toutes les classes ensemble.

- **La journée Olympique**, courant juin, a permis aux élèves de maternelle de partager des ateliers sportifs préparés par et avec les élèves d'élémentaires. L'occasion d'un beau moment de partage permis par l'allègement du protocole sanitaire en termes de brassage !

Le Jardin des Mille Pas

Les animateurs du Jardin des Mille Pas, basé à la Prévalaye à Rennes, sont intervenus à 2 reprises auprès des élèves de maternelle. L'objectif étant de mettre en valeur le coin jardin de l'école et de faire découvrir ou redécouvrir aux élèves le plaisir de travailler la terre.

Au programme :

- sculptures avec de l'argile,
- land art (collecte de végétaux et composition artistique),
- semis de graines de petits pois et de différents plants dont des fraisiers.

Début juin, les élèves de l'école se sont rendus au "Jardin des Mille Pas" afin de découvrir cet endroit et pourquoi pas d'y retourner par la suite en famille !



Contact école maternelle publique :
9, rue de la Croix Verte - 02 99 64 26 31
ecole.0351817K@ac-rennes.fr



ESPACE JEUNES

Découvrez le programme de l'été !

Tout au long de l'année, les animateurs ont cherché à impliquer les jeunes dans la préparation de l'été pour répondre au mieux à leurs envies.



Plein air, intervenants, intercommunalité, accompagnement, activités artistiques, sportives, scientifiques et techniques, et surtout détente seront au programme de l'été des Jeunes à Chavagne.

Voici les projets sur l'été élaborés avec les jeunes :

Stop Motion

À l'Espace Jeunes nous vous proposons de découvrir l'art de la Stop Motion. À la manière des films d'animation ou courts métrages, "*L'étrange Noël de Mr Jack*" ou encore de "*Wallace et Gromit*", nous apprenons à raconter des histoires par le biais de l'image par l'image. Un exercice où la patience est de mise mais où l'imagination de chacun est une force. Création totale ou basée sur des histoires déjà existantes, venez vous amuser en créant le nouvel Hollywood Chavagne !

L'équilibre alimentaire

Des ateliers autour de l'équilibre, du partage et les plaisirs du palais vont se dérouler tout au long de l'été mais pas seulement ! Chaque temps de vacances contribuera à l'initiation des jeunes aux notions d'équilibre et de découverte des aliments dans le jeu, la discussion, la gourmandise et l'expérimentation. Ils pourront ainsi amorcer ou compléter leur sensibilisation et leurs habitudes à des comportements de consommateurs éclairés.

Chavagne a d'incroyables talents

Nous le savions déjà mais il est temps de le montrer à tous. Chavagne possède de nombreux talents parmi ses habitants et les jeunes de la commune comptent bien le prouver en participant à ce télécrochet sans télé.

Les temps forts de l'été :

Des activités nautiques seront incontournables durant cette période (wakeboard, kayak...)

Venez découvrir sur la plaquette toutes les activités sportives, créatives et fun en tout genre et les sorties ludiques qui plairont au plus grand nombre. Sans oublier que l'Espace Jeunes reste ouvert tous les jours même lors des activités prévues pour accueillir les jeunes qui le souhaitent. Ils peuvent organiser et faire d'autres activités selon leurs projets et leurs envies.

Téléchargez la plaquette sur le site de la commune.

Contact : espace.jeunes@chavagne.fr - 02 99 64 37 72

ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances de printemps, les enfants de l'Accueil de loisirs ont été sensibilisés à la protection et au respect des hirondelles.

L'animation a débuté par un comptage des nids d'hirondelles de fenêtres dans le bourg et dans le quartier de la Touche. Les enfants se sont aperçus que sur les 18 nids entiers recensés, seulement 4 étaient occupés (cette année les hirondelles sont arrivées plus tard que prévu). Ils ont également comptabilisé de nombreux nids détruits ou abandonnés. Pour rappel, il est interdit de détruire ou d'enlever un nid d'hirondelle, même en dehors des périodes de présence de cette espèce.

Les enfants ont ensuite construit des nichoirs pour hirondelles. Ils ont utilisé un mélange de terre et de paille pour former une demi-sphère sur une planche de bois.

Ces nids artificiels sont accrochés en haut d'un des murs d'1,2,3 soleil (côté bibliothèque).



Contact : service-enfance@chavagne.fr - 02 99 64 28 53

ICI COMMENCE LA MER

Participez à l'opération en découvrant un jeu de piste à faire en famille !

La Ville de Chavagne s'est engagée dans la campagne "Ici commence la mer" pour sensibiliser les Chavagnais à la nécessité de ne rien jeter, ni déverser sur l'espace public au risque de polluer les rivières et par conséquent l'océan. Des pochoirs, réalisés par les enfants de l'Accueil de loisirs, ont été utilisés pour marquer les abords de quelques avaloirs des rues de Chavagne.

Un petit jeu de piste est à votre disposition à l'Accueil de loisirs et à la bibliothèque. Vous aurez pour défi de retrouver les emplacements des 7 pochoirs dans les rues de Chavagne. Alors, cherchez bien !!!



APEL

Un printemps annonciateur de sorties pour l'école Sainte-Anne.

Fournitures scolaires :

Cette année encore, l'APEL propose un service de vente de packs de fournitures scolaires pour les élèves de l'école, pour le bonheur des parents. Finie la course dans les magasins ! Les commandes seront à retirer à l'école dans les créneaux proposés les mercredi 24 et vendredi 26 août. Notez les dates dans vos agendas.



Tombola :

Le tirage de la tombola a eu lieu le samedi 25 juin lors de la journée Kermesse et Bicentenaire de l'école. La liste des gagnants est disponible sur le site internet de l'école - www.ste-anne-chavagne.fr.

Si vous n'avez pas encore récupéré votre lot, vous pouvez prendre contact par mail (apel.stanne.chav@gmail.com) pour convenir d'un RDV de remise de lot. Date limite de retrait le 5 septembre 2022.

Abri à vélos :

Cette année, grâce aux différentes actions et à l'engagement des familles, l'APEL a pu financer un abri à vélos. En complément, la mairie a déplacé le rack situé sur le parking pour le mettre sous l'abri. Merci aux personnes ayant participé à ce projet.

Les élèves et personnels de l'école vont pouvoir venir à vélo ou trottinette et pourront les mettre à l'abri dans l'enceinte de l'école.

Afin de compléter l'aménagement de la cour, un projet de peinture au sol et fresque sur un mur a été validé avec une participation conjointe de l'école, l'OGEC et l'APEL. De quoi donner encore un peu plus de gaieté dans notre école et continuer notre projet d'aménagement de la cour.



Journée travaux de l'école :

Le samedi 21 mai, comme tous les ans, l'OGEC a organisé une matinée travaux avec l'aide de parents bénévoles.

Cette journée a permis de désherber les alentours de l'école, peindre les bacs à potagers, faire du tri dans le matériel informatique, et nettoyer les aires de jeux et verrières. Tout ça se fait toujours dans la bonne humeur avec un petit café et les chouquettes offertes par la boulangerie de Vanessa et Baptiste. Merci à tous les participants.



Infos sur : www.ste-anne-chavagne.fr
Contact : apel.stanne.chav@gmail.com



ÉCOLE SAINTE-ANNE

A l'école Sainte-Anne, on sème.

Suite à la création de bacs potagers, les classes se sont lancées dans un projet de jardinage. Un projet adapté à chaque âge avec différentes activités :

- lecture de sachets de graines pour trier les fruits, les légumes, les plantes aromatiques et les fleurs,
- découverte des outils de jardinage,
- découverte de la germination des graines et des besoins des plantes,
- semence de graines de radis, de haricots et plantations de pieds de tomate, salades...

Un projet qui n'aurait pas été possible sans l'aide de l'association de parents d'élèves (APEL) et des parents bénévoles.



Cycles de tennis et de basket.

Après un cycle d'athlétisme, les élèves de la MS au CE1 ont eu la chance de participer à un cycle d'initiation au tennis, encadré par Laëtitia du club de tennis de L'Hermitage. Au programme, 4 ateliers ludiques à chaque séance pour travailler les échanges, les services, la motricité et l'adresse avec la balle... Les ateliers étaient variés avec des difficultés progressives. Les enfants étaient ravis de découvrir ce sport qui fera sans nul doute de nouveaux adeptes. Les CE2/CM1, quant à eux, ont bénéficié d'une intervention de basket encadrée par Nicolas du club de basket de Chavagne. Après avoir travaillé le tir et le dribble, les enfants ont pu réaliser de petits matchs pour leur plus grand plaisir.

Une journée d'école comme autrefois.

Le vendredi 13 mai, les élèves de la GS/CP et CP/CE1 se sont rendus au musée-école de Bothoa à Saint-Nicolas-du-Pélem, dans les Côtes d'Armor. Toute la journée, ils ont vécu comme les enfants des années 1930 :

- marche à pied dans les chemins de la campagne pour arriver à l'école,
- leçon de morale, écriture à la plume et lecture, assis aux pupitres de la classe,
- découverte des jeux d'antan, de la maison de la maîtresse avec les objets du quotidien que les enfants ne connaissaient pas,
- repas comme autrefois composé essentiellement de la soupe aux légumes et au pain.

Cette journée riche en découvertes leur a permis de mieux comprendre la vie de leurs arrière-grands-parents.

La péniche spectacle.

Le lundi 23 mai, les élèves de la GS au CM2 sont allés à La Péniche Spectacle, à Rennes. Ils ont fait un voyage dans le temps en découvrant « Les histoires de bateliers ». Pourquoi a-t-on aménagé les fleuves et construit des canaux ? A quoi servaient les péniches ? Quel était le quotidien des bateliers ? Un spectacle mêlant chants, humour et découverte de l'histoire qui a été très apprécié par les enfants.

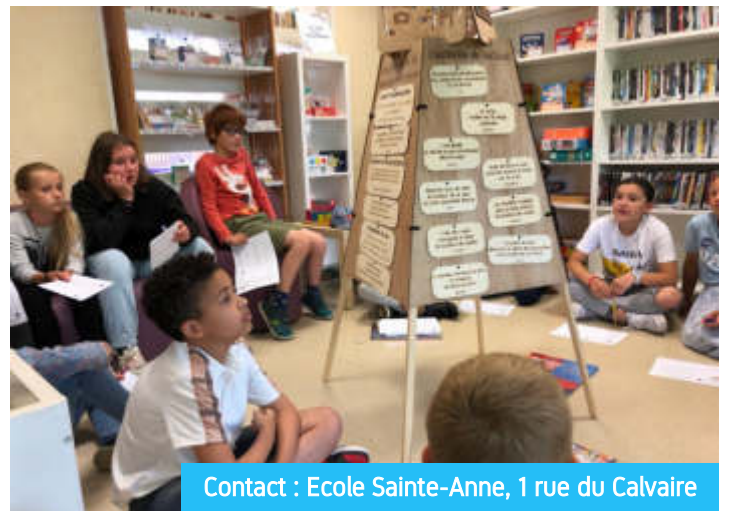


L'histoire de l'école Sainte Anne racontée par les CM1.

En lien avec le bicentenaire de l'école, les CM1 ont préparé des exposés pour présenter aux autres classes l'histoire de l'école. Pour cela, ils ont bénéficié de l'intervention de Jeanne Cléro et Annie Cottier (membres de l'association OGEC) qui ont fait de nombreuses recherches depuis un an. Grâce à leurs aides, ils ont découvert d'anciennes photos et les divers événements liés à l'évolution de l'école. Par la suite, ils ont préparé et présenté des exposés adaptés à l'âge des enfants de chaque classe.

Quand les haïkus prennent vie au creux des mains.

Le vendredi 4 juin, les CM ont eu la chance de participer à un atelier haïkus avec Marion Dain et Alexandra à la bibliothèque de Chavagne. Après avoir parcouru avec attention l'exposition « À pleines mains » proposée par Marion, les élèves se sont prêtés au jeu de l'écriture. 5 syllabes, puis 7, puis 5, pour un haïku parfait. Pas une mince affaire pour nos poètes en herbe.



Contact : Ecole Sainte-Anne, 1 rue du Calvaire
02 99 64 25 98 - www.ste-anne-chavagne.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Tél : **02 99 64 24 11**

Fax : **02 99 64 33 11**

Courriel : mairie@chavagne.fr

Site Internet : www.chavagne.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

Bibliothèque municipale

Tél : **02 99 64 25 18**

Courriel : bibliotheque@chavagne.fr

Lundi		15h30 - 18h30
Mercredi	10h-12h	15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	10h30-12h30	

Espace Jeunes

Tél : **02 99 64 37 73**

Courriel : espace.jeunes@chavagne.fr

En période scolaire

Mercredi	14h - 19h
Vendredi	17h - 19h
Samedi	14h - 18h

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Accueil de loisirs

Tél : **02 99 64 28 53**

Courriel : service-enfance@chavagne.fr

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h15

Samedi : 10h - 11h30

ENVIRONNEMENT

Collectes

Collecte sélective : **mercredi**

Ordures ménagères : **vendredi**

Déchetterie de Mordelles

Du lundi au samedi (sauf mardi après-midi) :

9h - 12h et 14h - 18h

Tél. **0 800 01 14 31**

Plateforme de Le Rheu

Lundi et mardi : 14h-17h. Fermée le jeudi.

Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h ; 14h-17h.

ÉCOLES

Écoles publiques

Elémentaire : **11 rue de la Croix Verte**

Tél : **02 99 64 21 49**

Courriel : ecole.0350192U@ac-rennes.fr

www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr

Maternelle : **9 rue de la Croix Verte**

Tél : **02 99 64 26 31**

Courriel : ecole0351817K@ac-rennes.fr

www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr

École Sainte-Anne

1 rue du Calvaire - Tél : 02 99 64 25 98

Courriel : eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh

www.ste-anne-chavagne.fr

SOLIDARITÉS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place Toulouse Lautrec, Mordelles

Tél. **02 23 41 28 00** - cias@cias-ouest-rennes.fr

www.cias-ouest-rennes.fr

Assistante sociale

Sur rendez-vous : **02 99 27 76 41**

Point Accueil Emploi

Le Rheu : Médiathèque "l'Autre Lieu",

lundi et vendredi, 9h-12h

Mordelles : CIAS, mardi et jeudi, 9h-12h

Tél. **02 90 02 36 41**

pae@cias-ouest-rennes.fr

La Longère (Mordelles)

Tél. **02 90 02 36 36**

lalongere@cias-ouest-rennes.fr

Correspondant Ouest-France

Jean-Yves Saulnier : saulnierjy@oulook.com

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

SAMU et médecins : **15**

CHR Rennes : **02 99 28 43 21**

Infirmières : **02 99 64 22 15**

Pharmacies : **32 37**

Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**

Taxi Ambulance : **02 99 64 20 64**

Taxi 7/7 : **06 09 35 88 12**

ST TAXI : **06 77 78 57 63**

SOS Amitié : **02 99 59 71 71**

Grdf : **0800 47 33 33**

Enedis : **09 72 67 50 35**

SAUR : **02 78 51 80 09**

La publication des avis de naissances et de mariages ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou des intéressés.

NAISSANCES

Le 28 avril 2022

Yasser FADEL AMGOUN

1 allée du Charron

Le 13 mai 2022

Judicaël VIEL ROBERT

4 venelle Clotilde Vautier

MARIAGES

Le samedi 7 mai 2022

M. Timothé BUIL

et Mme Joannie SURIEUX

Le samedi 7 mai 2022

M. Ludovic PELICOT

et Mme Ruth TITI LUTI ZOLA

Le samedi 14 mai 2022

M. Joël CHANSON

et Mme Carole RIVOIRE

Le samedi 18 juin 2022

M. Cédric COLLETTE

et Mme Samantha LORY

Le samedi 18 juin 2022

M. Erwann LE PERCHER

et Mme Ingrid UDIN

DÉCÈS

Le 26 avril 2022

Madame Thérèse BOUSSELET

23 rue du Boulay

Le 8 mai 2022

Monsieur Jean GERNIGON

21 rue de la Croix Verte

Le 10 mai 2022

Monsieur Jean-Claude MESLAGE

1 rue Lamartine

Le 11 juin 2022

Monsieur Robert LEVREL

2 rue de l'Épine

Le 20 juin 2022

Monsieur Georges MOURA

17 La Chotardière

Le 26 juin 2022

Madame Henriette COQUET

2 cours des Vieux Métiers



JUILLET

JEUDI 21 JUILLET

Atelier Couture

Avec Marion Dain

19h-22h - Bibliothèque



SAMEDI 23 JUILLET

Randonnée contée

Par Jean-Yves Bardoul

18h-22h - Pâtis des Friches / Etang de Babelouse



AOUT

MERCREDI 3 AOÛT

Don du sang

Salle de l'Entre 2 Rives



VENDREDI 5 AOÛT

La Nuit des Etoiles

Cassiopee Astronomie Bruz Chavagne

20h30 - Etang de la Sillandais



VENDREDI 26 AOÛT

Des mots dans l'guidon

15h30 - Bibliothèque



SAMEDI 27 AOÛT

Concert - Loucanta

Jazz - Bossa Nova

19h- Place Noël Dupont



SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations

9h-12h30 - Salle Saint-Exupéry



SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux habitants

11h - Foyer sportif - Salle Saint-Exupéry

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Braderie

Azarcom

Centre Bourg



OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Repas des Aînés

12h30 - Salle de l'Entre 2 Rives

